



GROUPEMENT des SYLVICULTEURS du VERCORS 4 MONTAGNES (GS4M)

(association loi 1901)

34 rue Wilson - 38 610 GIERES

Daniel Bonnet (président) : Tél. /Fax 04.76.75.68.31 et 06.85.76.28.36
6, grande rue - 38120 Fontanil Cornillon

Mail : daniel.bonnet38@orange.fr net : www.gs4m.com

ASSEMBLEE GENERALE du 1^{er} JUIN 2013 et 30 ans du GS à St NIZIER du MOUCHEROTTE

Accueil des adhérents et des personnalités invitées par le café de bienvenu.

Nous avons le plaisir de compter parmi nous: Mme BATTISTEL Député de la circonscription, M. Charles GALVIN Conseiller Général de l'Isère en charge de la forêt, M. Xavier MARTIN Directeur du CRPF Rhône-Alpes, M. Bruno de QUINSONAS Président du Syndicat des Forestiers Privés de l'Isère et Vice Président du CRPF, M. Charles MILLIAT Président d'Honneur et Trésorier du Syndicat, M. Henri GRAS Président de l'Union des Groupements de Développement Forestiers de l'Isère ainsi que Mrs BASSO de MARCO, CHION, de GERMINY ,PIOTIN Présidents de Groupement, M. Franck GIRARD CARRABIN Maire de St NIZIER de MOUCHEROTTE.

La liste des personnes présentes et excusées pourra être demandée à M. Daniel BONNET.



Le Président ouvre la séance à 9 h 30, et donne la parole à M. le Maire qui fait une présentation de la commune de St NIZIER: elle compte 1200 habitants, et deux dates historiques sont à retenir: 1944 première offensive allemande, la commune a la médaille de la résistance décernée par le Général de GAULLE, et 1968 les jeux olympiques et la construction du tremplin de saut à ski. La commune veut garder ses spécificités face au redécoupage territorial, les acteurs de St NIZIER sont très attachés à leur territoire agricole et forestier. M. le Maire déplore le travail peu scrupuleux d'une main d'œuvre étrangère, en forêt de St NIZIER.

Mme BATTISTEL nous dit tout son intérêt pour la filière bois. La veille une réunion des élus de la montagne a mobilisé beaucoup d'inquiétude, face aux perspectives de redécoupage du territoire, les élus souhaitent que soit respectée la conservation de l'identité montagne. Aujourd'hui c'est les 30 ans du Groupement des Sylviculteurs, Mme le Député félicite les acteurs forestiers pour l'introduction de plus en plus conséquente des bois locaux dans la construction.

M. de QUINSONAS nous fait part de son indignation sur les travaux non respectueux de la gestion durable, et fait un appel aux gestionnaires et propriétaires forestiers pour choisir des entreprises respectueuses de la certification PEFC, il fait un appel vibrant à ne pas faire n'importe quoi, avec n'importe qui.

La charte forestière de territoire va être renouvelée, la parole est donnée à Mme Sandra BONNIAU, chargée de mission, qui nous explique les différentes étapes depuis 2006. Des nouvelles actions seront définies dans la nouvelle charte, qui est en cours d'élaboration. La maison de l'Intercommunalité a été inaugurée la semaine dernière, cette dernière a une part importante de bois locaux «BOIS des ALPES», c'est un bâtiment à énergie grise.

M. Denis PELLISSIER Technicien CRPF Vercors Isère et Drôme explique les différentes actions menées pour la forêt avec un programme en partenariat avec le PNRV (fenêtres paysagères, etc..)



GROUPEMENT des SYLVICULTEURS du VERCORS 4 MONTAGNES (GS4M)

D. BONNET explique que nous avons 180 adhérents au GS 4 M., c'est une baisse forte par rapport au 270 que nous avons connu. Un appel est lancé aux jeunes sylviculteurs pour nous rejoindre et s'impliquer un peu plus au sein de l'association, il évoque le passage court de Mme JABOUILLE Technicien CRPF, suite au redécoupage du secteur des techniciens CRPF.

M. Xavier MARTIN Directeur du CRPF nous dit son souci devant cette partie chorégraphique entre techniciens qui n'est pas simple, et il nous interpelle, nous forestiers et Mme le Député. La forêt souffre d'un morcellement mortifère. Les **ASGFL, les regroupements, la desserte forestière** ne doivent pas souffrir d'une restriction budgétaire. Avec 700 000 € on a sorti en une année 100 kilomètres de pistes et routes forestières, sortir le bois doit réduire le déficit budgétaire pour la forêt. **Egalement, il ne faut plus de contraintes environnementales sans contre partie financière.** M. MARTIN lance un vibrant appel à Mme le Député pour que ces quatre points soient respectés dans la future Loi d'Orientation Forestière.

Mme BATTISTEL assure M. Xavier MARTIN de son soutien.

M. de QUINSONAS propose de faire une note de synthèse à défendre pour Mme BATTISTEL.

D. BONNET déplore un marché des bois morose, sans évolution des prix. Il appelle pour adopter un document de gestion durable et la certification PEFC.

Arrivée de M. Jean FAURE ancien Sénateur et ancien maire d'AUTRANS.

M. de QUINSONAS Président du Syndicat, appelle à ce que les choses soient très claires, au sujet de l'assurance. Il y a la RC et l'assurance incendie et incendie et tempête. La Fédération Nationale des Forestiers Privés a négocié une assurance parcelle par parcelle, il est donc possible de s'assurer face à la tempête, ou l'incendie. C'est une négociation qui a duré quatre ans, cette assurance d'un coût relativement modeste s'appelle SYLVASSUR. Cette assurance dommages est opérationnelle à partir d'aujourd'hui.

Vie du Groupement des Sylviculteurs des 4 Montagnes: deux CA et plusieurs conseils de gérance depuis la dernière AG. Les cours du bois n'ont pas évolué, mais la forêt est toujours une valeur refuge.

Gérard CLAUDET explique la gestion personnalisée de sa forêt, trois adhérents du Groupement ont choisi de suivre sa méthode. Le 27 juin 2013 une journée spécifique de cette méthode sera organisée avec M. Jacques BECQUEY de l'IDF et M. PELLISSIER du CRPF dans une parcelle de la SCI de la Cordelière, sue le site école. Rendez-vous pour ceux qui le souhaitent à 8h 30 à la Croix Perrin à MEAUDRE.

Philippe PIONE conseille de ne pas rentrer dans des dogmes, chaque cas de sylviculture peut être différent.

Le rapport financier est affiché à l'écran: le compte de résultat positif 2012 pour un montant de 4217,38€, somme reportée en actif sur le provisionnel, au débit interviendra l'édition et l'envoi d'un Mémo-guide.

Le rapport moral et financier est soumis au vote, ils sont adoptés à l'unanimité.

Démission de 3 administrateurs COING-ROY Henri, de MONTAL Luc, PENIN Alain.

Sont renouvelés: MAGNAT Michel, GREGIS Gérard, MOULIN Daniel, OGIER-DENIS Robert, ROCHAS Maurice.

Sont cooptés: M. et Mme CASTRO Danielle et Antonio.

Intervention de M. PIET Directeur de COFORET: la coopérative forestière est un gestionnaire forestier et un organisme attaché au territoire. Coopérative = transparence, solidarité, assemblée de section et plénière. Une refonte des services sera effectuée, cette année 2013 sera l'accès au statut d'organisation de producteurs. COFORET établit des documents de gestion avec programme de coupes et travaux, et assure une vision du travail à longue échéance pour les ETF. L'outil GEOFORET est un portail géographique, un lien cartographique, un outil qui permet de partager l'information à distance. La coopérative agit en partenariat avec le CRPF pour les bourses foncières (achat, échange, vente).

Benoît COULEE technicien COFORET qui intervient pour la coopérative, depuis quatre ans sur tout le Vercors, fait la présentation de l'activité 2012 sur le massif. Travaux de maîtrise d'œuvre pour les routes et pistes forestières, communes de NOYAREY et MONTAUD, réseau de pistes sur le massif du PEUIL entre VIILLARD de LANS et CORRENCON. Fourniture de plants résineux, commercialisation des bois 115 000 m³ de bois d'œuvre mobilisés depuis 2001.

Les PSG: 4 volontaires en 2012, 1 renouvellement PSG obligatoire

Les sylviculteurs peuvent bénéficier d'aides du Conseil Général de l'Isère:

650€/ ha pour la mobilisation du bois énergie, surface minimum par chantier 4 ha, en une seule ou plusieurs parcelles. Elagage à grande hauteur, dépressage, subventionnés à 50 / 60%

Arrivée de M. Gérard SAUVAGON, Maire de CORRENCON en VERCORS, qui attire notre attention sur les volumes annoncés en forêt par les statistiques, il ne faut pas passer d'une forêt sous exploitée à une forêt sur exploitée.



GROUPEMENT des SYLVICULTEURS du VERCORS 4 MONTAGNES (GS4M)

M. Emmanuel BONNAIME Expert Forestier présente sa profession.

M. de GERMINY évoque les dégâts de gibier en forêt privée, il est le représentant des forestiers privés à la CDCFS en Préfecture. En forêt privée, il n'y a pas d'indemnisation sur les dégâts causés par le gibier, la Fédération des Chasseurs participe financièrement au coût des protections, grâce au Syndicat des Forestiers Privés qui a défendu ardemment notre cause.

Les plans de chasse fixent la programmation triennale des bracelets grand gibier. Il faut repérer les dégâts, établir des fiches de dégâts de gibier qui seront indispensables pour faire augmenter, ou modifier les plans de chasse, il faut également être attentifs aux semis qui peuvent disparaître par abrutissement.

M. de GERMINY appelle les techniciens CRPF et les experts à lui communiquer les dégâts qu'ils peuvent constater.
Adresse: 117 route de St Martin – 38510 SERMERIEU.

Un adhérent soulève le problème des ramasseurs espagnols de champignons forestiers.

M. Xavier MARTIN souligne que ce sont des champignons volés, la forêt n'appartient pas à tout le monde, il en appelle à la presse pour communiquer sur la défense indispensable au sein et en regroupement du Syndicat, pour la propriété forestière.

Union des Forestiers Privés:

M. de QUINSONAS explique l'idée de rassembler les Groupements et le Syndicat au sein d'une Union Départementale, pour une meilleure lisibilité auprès de nos financeurs. Les actions des Groupements sont le travail sur le terrain, les actions du Syndicat sont la défense et la représentation pour peser auprès des politiques. Un Syndicat est un membre de droit dans les différentes structures territoriales et politiques.

A la prochaine AG le 15 06 13 à POMMIER la PLACETTE, le Syndicat deviendra une UNION des FORESTERS PRIVES de l'Isère, pour défendre et représenter encore mieux les sylviculteurs de notre département..

Cette adhésion sera personnelle, elle se fera également par proposition des Groupements, pour parler d'une seule voix. L'adhérent sera individualisé à l'Union des Forestiers Privés de notre département.

L'adhésion au Syndicat est de 5€ pour les moins de 20 ha.

D. BONNET demande à l'assemblée si elle lui donne le mandat d'administrateur, à la future UNION pour représenter le Groupement, au Syndicat. La demande est validée, moins une abstention.

G. CLAUDET pose la question: Est-ce qu'il y aura encore l'UGDFI?

M. de QUINSONAS est favorable à cette option.

Intervention de M. Charles GALVIN Conseiller Général en charge de la forêt sur le département de l'Isère.

M. GALVIN nous invite à nous rassembler pour être plus fort. La forêt est une ressource qui crée des emplois, elle occupe 70% du territoire. Tous les budgets ont baissé de 15% au CG 38 mais 300 000 € ont été votés pour soutenir les scieries et la deuxième transformation. L'objectif est d'avoir un tissu d'entreprises réparties sur tout le département, pour soutenir la construction en bois local. Un Syndicat des ETF est également à souhaiter pour conserver cette main d'œuvre locale respectueuse de la Charte de qualité d'exploitation forestière en Isère lancée par le CG 38 en 2002, et de la certification PEFC.

Il faut que la forêt, la filière bois soit plus forte. M. GALVIN souhaite que dans la future Loi d'Orientation Forestière, il y ait une spécificité sur la forêt de montagne.

D. BONNET remercie M. GALVIN pour toute l'aide qu'il apporte à la forêt.

Fin de l'AG à 13 h avec une rétrospective sur les 30 ans du Groupement.

D. BONNET remercie le CRPF et M. Philippe PIONE, pour les compétences apportées au GS4M.



La secrétaire de séance: Mme Yvonne COING-BELLEY; Administrateur CRPF Rhône-Alpes.